

MONUMENT NATIONAL LGBTQ2+



VUE D'ENSEMBLE DU PROCESSUS

Entre les années 1950 et le milieu des années 1990, les membres LGBTQ* des Forces armées canadiennes, de la GRC et de la fonction publique fédérale ont fait l'objet d'une discrimination systématique et de harcèlement, et nombre d'entre eux ont été renvoyés, conformément à une politique en ce sens et à une pratique sanctionnée. Dans ce qui sera appelé « la purge LGBTQ », des personnes ont été surveillées, ont été soumises à des interrogatoires, ont subi des mauvais traitements et ont été traumatisées.

Les survivants de la purge LGBTQ ont intenté un recours collectif contre le gouvernement du Canada. Un règlement a été conclu en juin 2018. Il comprend des fonds pour une indemnisation des survivants ainsi que des fonds pour la réconciliation et la commémoration. Une part des fonds du Fonds Purge LGBTQ a été expressément réservée pour « (l) la création d'un monument national [...] qui commémorera la discrimination historique envers les Canadiens LGBTQ2, y compris en ce qui concerne la purge LGBTQ (Entente de règlement définitive, 2018) ».

En 2020, en collaboration avec le Fonds Purge LGBTQ, Patrimoine canadien lancera une demande de propositions pour la conception et la construction du monument ainsi que pour un programme connexe d'interprétation et d'éducation. Un jury examinera les propositions que soumettront des firmes de conception. Patrimoine canadien invitera aussi le public à présenter ses commentaires sur les conceptions finales.

* Veuillez voir le document FAQ pour une discussion sur la nomenclature

PROCESSUS DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

Ce processus a été prévu pour que les survivants de la purge LGBTQ et, plus généralement, la communauté LGBTQ2+ diversifiée participent à définir la vision pour le monument et le programme éducatif s'y rattachant. Il aboutira à un énoncé de vision clair qui servira de référence pour la demande de propositions que lancera Patrimoine canadien.

QUI

Conseil d'administration du Fonds Purge LGBTQ : Un conseil d'administration de six personnes détermine comment une part des fonds du règlement du recours collectif sera utilisée pour commémorer et soutenir ceux qui ont été touchés par la purge. En outre, le processus prévoit un rôle pour :

Les communautés autochtones

Les communautés algonquines locales (Kitigan Zibi et Pikwàkanagàn) ainsi que des Autochtones, des Métis et des Inuits bispirituels seront invités à apporter leurs points de vue et leur expertise pour façonner l'énoncé de vision et le processus.

Un comité consultatif sur le monument (CCM)

Un groupe consultatif d'environ 12 survivants LGBTQ2+, défenseurs, artistes, historiens et professionnels de la conception travaillera étroitement avec les membres du conseil d'administration du Fonds Purge LGBTQ pour rédiger un énoncé de vision et fixer les objectifs pour le monument. Le CCM continuera de conseiller le conseil d'administration pendant la conception et la construction.

Les membres de groupes de discussion

De petits groupes de discussion réuniront des personnes LGBTQ2+, des leaders de la communauté et des professionnels de la conception. Ils examineront le projet d'énoncé de vision et pourront exprimer leurs commentaires.

Les participants à un sondage en ligne

Les participants au sondage viendront de la communauté LGBTQ2+ et de ses organisations. Les participants invités seront appelés à commenter un énoncé de vision raffiné en répondant à un questionnaire en ligne.

Les esprits critiques

Une collection de documents d'information seront commandés pour que les points de vue critiques soient entendus et pris en compte.



CALENDRIER

Cercle autochtone

Août à décembre 2019

Les participants au cercle autochtone prendront connaissance du projet d'énoncé de vision et du processus, exprimeront leurs commentaires et formuleront leurs suggestions.

Documents d'information	Atelier sur la vision du CCM	Discussion en petits groupes	Sondage en ligne	Rapport final et énoncé de vision
<p>Septembre 2019</p> <p>Des documents d'information serviront à recueillir des points de vue critiques.</p>	<p>Les 3 et 4 octobre 2019</p> <p>Les membres du CCM et les membres du conseil d'administration du Fonds Purge LGBT participeront à une journée de présentations et de discussions, à Ottawa le 4 octobre 2019. L'atelier sera précédé d'une après-midi de visites de lieux et de monuments, le 3 octobre.</p>	<p>Du 11 au 15 novembre 2019</p> <p>Des séances de discussion en petits groupes seront tenues en anglais et en français. Les discussions serviront à commenter, réviser et raffiner un projet d'énoncé de vision pour le monument.</p>	<p>Du 2 au 8 décembre 2019</p> <p>Une centaine de représentants d'organisations LGBTQ2+ et autres parties prenantes, ainsi que des professionnels de la conception, seront invités à répondre à un sondage en ligne en vue de raffiner encore la vision pour le projet de commémoration.</p>	<p>Décembre 2019</p> <p>Un rapport final résumera les conclusions de ce processus de consultation et présentera un énoncé de vision final qui sera inclus dans la demande de propositions de Patrimoine canadien.</p>

ÉTAPES

